

fourniture, l'exportation des peaux et des sujets vivants, fournit un service d'aide aux éleveurs d'animaux à fourrure en matières de soins, de gestion et d'amélioration.

Le Service de la vulgarisation, qui fait partie de la Division des collèges et de la vulgarisation agricoles, compte 51 bureaux et 69 agronomes et 28 économistes ménagères de district qui fournissent des renseignements et des conseils aux familles agricoles et mettent en application des plans directeurs et des programmes agricoles et ménagers. Leur travail est coordonné par sept agronomes régionaux et complété par un personnel croissant de spécialistes régionaux de l'élevage, de la production végétale, de l'économie, du génie et de l'économie ménagère. Le personnel itinérant surveille directement le programme de 526 Cereles 4-H qui comptent 1,917 moniteurs adultes. Dix stations diffusent cinq émissions radiophoniques par semaine et des bulletins hebdomadaires et quotidiens sont communiqués à la radio, à la télévision et à la presse; des publications sont offertes au public rural et des instruments visuels d'enseignement sont à la disposition des fonctionnaires du ministère. La province compte trois collèges agricoles et professionnels situés à Olds, a Vermilion et à Fairview offrant tous cinq cours en agriculture: agriculture générale et spécialisation en phytotechnie, en zootechnie, en mécanique agricole et en gestion agricole. À ces cours s'ajoutent un cours commercial complet et un cours abrégé d'évaluation et d'imposition des terres. Le collège d'Olds offre aussi des cours spéciaux en horticulture, en modes et créations et en technique d'irrigation; celui de Vermilion, des cours en économie ménagère et en technique d'insémination artificielle; et celui de Fairview, des cours en mécanique des moteurs et en soudure.

La Division de l'économie agricole s'applique à vulgariser les informations sur la gestion des fermes, le crédit et la commercialisation en vue d'aider les agriculteurs à appliquer les meilleures méthodes de gestion à leurs exploitations; elle rassemble, analyse et diffuse les données statistiques de l'agriculture, en collaboration avec le Bureau fédéral de la statistique; elle étudie la production agricole, les déboursés et les recettes agricoles, la commercialisation des produits, les ressources et l'aménagement rural; elle agit à titre de conseillère en matière d'économie auprès des divers ministères du gouvernement, des agriculteurs et de leurs associations. Des facilités de crédit sont offertes aux agriculteurs en vertu de la loi sur le crédit destiné à l'achat de terres et de la loi sur l'amélioration de l'habitation de la ferme.

La Division des ressources hydrauliques veille à l'application de la loi sur l'utilisation de l'eau par les particuliers et les entreprises à l'intérieur de la province. Les ingénieurs de la Division font exécuter des travaux de drainage, d'irrigation et d'adduction d'eau, de régularisation des rivières et de protection contre l'érosion lorsque l'intérêt public l'exige. Des fonctionnaires spécialisés en agrologie veillent au nivellement des terres à irriguer et prêtent leur concours à l'établissement de plans d'aménagement des terres et d'utilisation des ressources en eau par les cultivateurs. La Division met en œuvre le vaste programme albertain de conservation et d'utilisation des eaux qui comprend l'inventaire et l'exploration des nappes d'eau souterraines et leur utilisation par la collectivité. Le projet dit «Prairie Rivers Improvement and Management Evaluation (PRIME)», qui concerne d'importants bassins de dérivation et d'emmagasinement, est le plus récent et le plus vaste des projets à long terme de conservation des eaux entrepris par la Division.

Le ministère compte aussi la Division de l'aménagement dont le programme intéresse notamment la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles, l'utilisation des terres et des forêts, les recherches agricoles en collaboration avec l'Université de l'Alberta, l'aménagement (en collaboration) des eaux, l'administration de la *Lethbridge Northern and United Irrigation Districts*, la représentation de l'agriculture auprès de l'Office de la circulation routière. Le Conseil de la commercialisation des produits agricoles établit et régit des offices de vente et des commissions qui aident à la commercialisation des produits agricoles. La Division aide les administrations locales à élaborer et à organiser des programmes agricoles et met au point en ce moment un nouveau plan directeur visant l'administration, le fonctionnement, l'entretien et la reconstruction des travaux et des réseaux d'irrigation dans la province.